

Ecole Maternelle « Le Chat Botté » MONTRICHARD

Projet d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de trois ans

Ce projet est un volet du projet d'école

1. Modalité d'accueil

L'école accueille prioritairement des enfants de Montrichard ou avec dérogation (demande à faire auprès des maires des communes concernées) des enfants d'autres communes

L'accueil et la scolarisation des enfants de moins de trois ans se feront dans une classe avec des enfants de petite section.

L'effectif sera fonction du nombre de tout-petits inscrits : il serait souhaitable qu'il ne dépasse pas 20 élèves pour cette classe.

La rentrée est proposée en fonction de la date anniversaire de l'enfant et de sa capacité à intégrer une structure.

Une concertation sera établie avec le relai petite enfance de Montrichard afin de déterminer le moment opportun pour scolariser les enfants qu'il accueille

Une rentrée échelonnée sera proposée : sur plusieurs jours, sur l'année. Un temps d'accueil se fera en concertation avec le relai multi accueil des lutins : les enfants inscrits viendront passer une matinée en juin, incluant le temps de cantine pour ceux qui le désirent.

2. Des rythmes spécifiques

En accord avec les parents et en concertation avec eux, des propositions seront étudiées. Chaque parent pourra avec l'enseignante établir une organisation régulière de la fréquentation. L'impératif sera que le temps de présence de l'enfant à l'école demeure significatif et surtout respecté par les familles.

Le temps de l'enfant sera réfléchi et pourra inclure en plus des temps scolaires, des temps de garderie (le matin ou le soir), de cantine, de sieste.

L'enseignante évaluera avec les parents les capacités de chaque enfant à s'adapter au rythme scolaire et mettra en place avec eux un emploi du temps adapté

3. Objectifs de la scolarisation des enfants de moins de trois ans

- Permettre aux enfants d'appréhender la vie en collectivité
- Permettre aux enfants de quitter leur milieu familial en douceur : accompagner la séparation
- Accompagner les parents dans le développement de leur enfant
- Aider l'enfant à s'épanouir dans un climat serein
- Valoriser ses acquisitions et lui proposer des situations enrichissantes et adaptées dans les divers domaines : motricité, langage, sensori-moteur

4. Les moyens

Une classe spécifique parfaitement adaptée aux jeunes enfants :

La classe proprement dite avec des coins adaptés :



* coin regroupement avec des bancs en gradins



* pour les activités des tables et chaises adaptées à la taille des enfants

* coin chevalet pour les arts plastiques avec des lavabos à la taille des enfants



*un grand coin « maison » avec des espaces délimités,



*des tables et chaises adaptées à la taille des enfants

* un coin bibliothèque et divers coins qui évoluent au fil de l'année : garage, château, petite maison, coins motricité fine avec bouliers.....

Une salle contiguë à la classe est ouverte pour les activités motrices : toboggan, porteurs, gros jeux de constructions.



Cette salle sert de dortoir l'après-midi : des petits lits sont alors installés.



Des toilettes claires et adaptées sont près de la classe.



Une grande salle de motricité avec du matériel permet à la classe de proposer des activités motrices en rapport avec les programmes.

Une fois par semaine, des parcours sont proposées que chaque enseignant adapte au niveau de sa classe.

Le matériel pédagogique est fourni et adapté à cette section. Il est mis à disposition des enfants en fonction des projets de la classe.

Une cour de récréation permet aux enfants de découvrir les jeux mis à dispositions : coin jardin, vélos, trottinettes, roues...

Une cantine spacieuse et agréable



5. Le temps de l'enfant

Il est à la fois structuré par des temps inscrits dans le planning de la journée mais l'enseignant sait s'adapter aux rythmes de chaque enfant et module ses activités en fonction des capacités des enfants.

L'enseignant sait proposer des activités variées et adaptés mais n'impose pas. Il s'agit de tendre vers les domaines d'activités proposés à partir de la petite section. Le fait que des enfants plus grands soient dans la classe, apportera un plus.

L'enfant évoluera dans un cadre mais aura la possibilité d'avoir des temps de repos si besoin.

Il sera un élève à part entière et dans ce sens participera aux différents projets proposés par l'école : spectacles, animations, sorties...

6. Relations avec les parents : accueil et place

*Aux moments des rencontres : accueil, à la sortie

*Réunions de parents collectives ou individuelles en fonction des besoins

*Par le biais d'un cahier de vie, des travaux des enfants

On peut envisager de faire un cahier spécifique aux tout-petits pour les activités de la semaine faites en classe et en dehors de l'école.